



10^{ème} PARTIE

MAINTIEN **en** **CONDITION OPERATIONNELLE**

Dernière mise à jour : 04 / 2025

<p>Commune</p>  <p>d'AURONS</p>	<p>PLAN COMMUNAL de SAUVEGARDE</p> <p>MAINTIEN en CONDITION OPÉRATIONNELLE</p> <p>Généralités</p>	<p>10^{ème} Partie</p> <p>Fiche 10-1</p> <p>Page 1/2</p>
--	--	---

La réaction de la commune face à l'événement de sécurité civile est essentiellement fonction de l'état de préparation des différents acteurs (Élus, membres de la RCSC/CCFF, Population).

Pour que cette préparation puisse exister, il est impératif qu'avant l'événement, la commune ait été placée dans une situation simulée similaire, c'est à dire avoir "jouer" un exercice.

Les exercices servent à mettre en œuvre de manière pratique les dispositions prévues dans le PCS en se substituant aux événements réels.

L'exercice est la clef de voûte du processus de planification : les dispositifs prévus ne peuvent être pleinement efficaces qu'à la condition d'avoir été mis en œuvre, testés et appropriés par les acteurs du PCS.

**Les exercices sont indispensables pour entraîner régulièrement les participants au PCS et la population à réagir de manière appropriée.
De plus, ils sont un élément essentiel de la formation.**

Les exercices permettent aussi d'améliorer le PCS en suivant étroitement une démarche dont les principales étapes sont :

- élaboration du plan,
- mise en œuvre du plan par un exercice,
- retour d'expérience de l'exercice,
- prise en compte des enseignements du retour d'expérience dans le PCS.

La planification, les exercices et les retours d'expérience forment un "cercle vertueux" d'amélioration continue.

Des exercices pourquoi faire : les intérêts d'un exercice sont nombreux, comme par exemple :

- améliorer la réactivité et donner des réflexes opérationnels aux intervenants,
- rendre une organisation inhabituelle plus naturelle et spontanée,
- apprendre à des personnes de cultures différentes à travailler ensemble,
- tester l'efficacité du dispositif élaboré,
- valider l'utilité ou l'efficacité de certains outils (fiches action, schéma d'appel (boule de neige), dispositif de diffusion de l'alerte...),

<p>Commune</p>  <p>d'AURONS</p>	<p>PLAN COMMUNAL de SAUVEGARDE</p> <p>MAINTIEN en CONDITION OPÉRATIONNELLE</p> <p>Généralités</p>	<p>10^{ème} Partie</p> <p>Fiche 10-1</p> <p>Page 2/2</p>
--	--	---

- mettre en évidence les innovations ou les dysfonctionnements et en tirer les enseignements pour améliorer le dispositif,
- maintenir le niveau d'appropriation des acteurs, ...

Les paragraphes suivants se proposent d'affiner les taches qui sont à réaliser.

<p>Commune</p>  <p>d'AURONS</p>	<p>PLAN COMMUNAL de SAUVEGARDE</p> <p>MAINTIEN en CONDITION OPÉRATIONNELLE</p> <p>Entraînement</p>	<p>10^{ème} Partie</p> <p>Fiche 10-2</p> <p>Page 1/3</p>
--	---	---

L'état de préparation des acteurs (population y compris) d'un événement de sécurité civile conditionne le traitement de l'événement. Il est évident qu'une personne face à une situation connue - même différente dans les détails - se comportera plus sereinement qu'une autre directement plongée dans la tourmente.

L'entraînement a donc pour objectif de transformer le comportement des acteurs, et ainsi, les faire passer de "comportement de crise" (stress, panique, ...) à celui de "situation inhabituelle maîtrisée".

Pour ce faire, l'exercice est le meilleur outil de préparation. Chacun acteur (y compris la population) doit y trouver la matière adaptée.

Il existe deux types d'exercices :

- exercices partiels,
- exercices généraux.

Exercices partiels :

Il s'agit de mettre en œuvre une ou quelques parties du PCS en faisant travailler certains des organismes ou des personnes prévus au plan. Il existe une grande variété d'exercices partiels.

En fonction du niveau d'implication, il est possible de définir plusieurs types d'exercices comme par exemple :

- exercice impliquant le PCC seul : ce type d'exercice partiel consiste à ne faire "jouer" que le PCC et ceux qui le composent. Aucune action n'est réellement menée sur le terrain, aucune autre structure ou service ne joue l'exercice.

Le but est de fournir un cas pratique et de tester **les réactions et décisions des acteurs**.

Lors de ces exercices, il est notamment souhaitable :

- que les décideurs qui seraient aux commandes lors d'événements réels s'investissent personnellement,
- d'utiliser les salles et les moyens techniques (appareils de téléphonie par exemple) utilisés en situation réelle.

- exercice impliquant le PCC et des organismes extérieurs : à la différence de l'exercice de cadres simple, d'autres acteurs, en plus de ceux du PCC, vont jouer leur propre rôle.

Il s'agit d'un exercice avec intervention de terrain simulée. Un ou des animateurs apportent des informations régulières pour "dérouler" le scénario.

<p>Commune</p>  <p>d'AURONS</p>	<p>PLAN COMMUNAL de SAUVEGARDE</p> <p>MAINTIEN en CONDITION OPÉRATIONNELLE</p> <p>Entraînement</p>	<p>10^{ème} Partie</p> <p>Fiche 10-2</p> <p>Page 2/3</p>
--	---	---

Cette fois, certaines personnes externes au PCC vont simuler leurs actions de terrain pour mener des missions précises (ex : ouvrir un gymnase, regrouper des moyens...).

- exercice partiel de test technique et de terrain : les exercices partiels ne sont pas exclusivement des exercices "en salle" ni seulement des exercices de commandement. Il peut s'agir d'exercices de terrain testant soit une partie très précise des mesures prévues dans le PCS nécessitant notamment une logistique importante, soit un dispositif technique particulier. Ces exercices ne nécessitent pas en général d'animation, ni de scénario conséquent.

Ces exercices sont planifiés par le responsable du PCS en accord avec le Maire.

Au moins un exercice est programmé dans l'année.

En général, ils intègrent l'exercice majeur RCSC/CCFF qui clôture la formation annuelle et permet aux responsables de la RCSC/CCFF de mesurer l'état de préparation des membres à la veille de l'ouverture de la saison estivale.

Ils font l'objet d'un compte rendu élaboré au niveau du PCC et adressé au Maire, avec copie au Responsable du PCS pour exploitation.

Exercices généraux :

Il s'agit de mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs prévus au PCS pour répondre à un événement y compris les moyens prévus sur le terrain, en y associant la population.

Ce sont des exercices dits "grandeur nature". **Ce sont les plus ambitieux.**

Typiquement, ce sont les exercices ORSEC régulièrement organisés par les préfectures. **La commune a demandé à la préfecture d'être associée à ce type d'exercice.** Elle peut ainsi tester son fonctionnement interne et en plus, les modalités d'interactions avec les services de secours.

Pour ces exercices "grandeur nature", il est essentiel :

- d'assurer une communication adaptée à destination de la population avant l'exercice afin de ne pas générer d'affolement,
- de bien délimiter les points qui vont être testés lors de l'exercice (exemple : répercussion de l'alerte aux populations, liens avec les services de secours...).

Le déclenchement d'un exercice - partiel ou général - nécessite un travail de préparation qui en fonction de son importance sera plus ou moins conséquent. Ce travail doit être confié à un organisateur qui aura au cours de son exécution la fonction d'animateur.

<p>Commune</p>  <p>d'AURONS</p>	<p>PLAN COMMUNAL de SAUVEGARDE</p> <p>MAINTIEN en CONDITION OPÉRATIONNELLE</p> <p>Entraînement</p>	<p>10^{ème} Partie</p> <p>Fiche 10-2</p> <p>Page 3/3</p>
--	---	---

Organisation des exercices :

La personne désignée pour assurer l'organisation des exercices effectue les opérations suivantes :

- définition du thème de l'exercice : le thème conditionne pour partie l'importance de l'exercice. Les exercices, quel qu'en soit le type, sont décidés, et le thème arrêté par le Maire en accord avec le Responsable du PCS ceci afin de répondre aux besoins de la communauté.
- écriture du scénario : à partir du thème, le responsable de l'exercice détermine le plus exactement possible le déroulement (étapes) chronologique et événementiel de l'événement à jouer (identique au script d'un film).
- rédaction des fiches d'animation : à partir du script, l'élaboration des fiches d'animation consiste à préciser pour chaque étape (chronologique et événement) l'animation concernée (qui ou quoi est simulé, propos à tenir, à qui est-elle adressée, à quelle heure, à partir de quel moyen, ...). Une fiche d'animation est rédigée par étape et pour chaque acteur du script,
- analyser le réalisme des animations et les proposer pour accord au Maire,
- reprendre le scénario en fonction des remarques et recommencer.

Déroulement de l'exercice :

L'animateur est chargé de :

- préparer la mise en scène de l'exercice (zone, plastrons, ...),
- déclencher l'exercice : il applique la fiche d'animation correspondante,
- injecter au fur et à mesure du déroulement du scénario les incidents prévus au script en respectant la chronologie, ...
- noter les réactions à l'incident injecté.

Lors d'exercice important, il est intéressant d'adjoindre à l'animateur une ou deux personnes compétentes et déjà bien formées aux exercices qui assureront le rôle d'évaluateur.

L'évaluateur note les réactions et le comportement des acteurs dont il a la charge. Ainsi au moment du débriefing final, il indiquera la façon dont a été pris en compte l'incident (prise en compte de l'animation, réaction, ce qui aurait du être fait, ce qui n'a pas été fait, ...)

L'exercice est toujours clos par le débriefing final (comme tout événement de sécurité civile). L'animateur et/ou l'évaluateur assure la fonction de secrétaire et rédige le compte rendu qui servira de départ de la procédure de retour d'expérience.

<p>Commune</p>  <p>d'AURONS</p>	<p>PLAN COMMUNAL de SAUVEGARDE</p> <p>MAINTIEN en CONDITION OPÉRATIONNELLE</p> <p>Retour d'Expérience</p>	<p>10^{ème} Partie</p> <p>Fiche 10-3</p> <p>Page 1/1</p>
--	--	---

Le retour d'expérience est un **élément de progrès indispensable** à toute organisation. Sa mise en œuvre doit être systématique après un exercice ou un événement.

Au-delà de sa capacité à faire évoluer les organisations, il constitue avant tout une **opportunité de partage et d'apprentissage pour l'ensemble des acteurs** quels que soient leur niveau hiérarchique et leur statut.

Il s'agit de l'analyse **méthodique et rigoureuse** d'un événement, ou d'un exercice dans le but de comprendre les causes et les mécanismes ayant conduit, lors de la gestion, à des innovations ou des dysfonctionnements afin d'en **tirer des enseignements** pour l'avenir.

Le retour d'expérience constitue ainsi un véritable outil d'apprentissage dont l'objectif n'est pas de sanctionner **mais d'apprendre pour progresser**.

La conduite du retour d'expérience s'organise autour de cinq étapes dont l'aboutissement se traduit par l'élaboration d'un plan d'action et son suivi :

- **collecter les informations** : à l'issue de l'événement (réel ou exercice) le responsable de la mise à jour du PCS regroupe les comptes rendus des différents participants (au minimum la main courante de chacun des responsables de cellule) ainsi que le compte rendu final, et les analyse.
- **conduire les entretiens individuels** : en fonction des résultats de l'analyse des documents ci dessus, le responsable de la mise à jour du PCS peut se faire préciser les points pas assez clairs ou demander des informations complémentaires aux différents acteurs et/ou responsables.
- **analyser et formaliser l'histoire commune** : à l'issue du travail de préparation ci-dessus, il analyse les résultats et élabore sous forme de comparatif (prévu/vécu) le déroulement de l'événement.
- **organiser une réunion de synthèse** : afin de s'assurer de la bonne compréhension de l'événement, tous les principaux acteurs sont conviés à une réunion au cours de laquelle le responsable de la mise à jour du PCS présente l'événement et le commente. Il recueille les dernières remarques qui lui permettront de faire vivre le PCS.
- **formaliser un plan d'action** : le responsable de la mise à jour du PCS procède à la rédaction des modifications devant être apportées au PCS (même principe que pour l'élaboration du PCS : rédaction, présentation, validation par le Conseil municipal).